

Vive la solidarité internationale des travailleur·ses !

Tract pour le 1^{er} mai co-signé par Solidaires, Sud PTT et le Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine

Soutenons les travailleurs grévistes sans-papiers RSI, DPD et Chronopost en lutte depuis 6 mois.

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost à Alfortville (94), autre filiale colis de La Poste. Ils réclament leur régularisation auprès des préfectures qui, depuis, font la sourde oreille.

Les patrons et le pouvoir ferment les portes et manœuvrent !

Dans le Val-de-Marne, la Préfecture de Créteil a reçu une délégation le 31 janvier, mais sans retour depuis, et a refusé de recevoir les grévistes sans papiers lors de nos dernières manifestations.

Dans les Hauts-de-Seine, la préfecture de Nanterre campe dans son refus de recevoir une délégation des grévistes de RSI, qui ont pourtant obtenu de l'employeur, par la lutte, les documents (CERFAs) réclamés pour demander la régularisation. La préfecture n'accepte de communiquer qu'avec des élu·es.

Dans l'Essonne, la préfecture d'Évry tente de disloquer le groupe des grévistes de DPD. Elle a fait exécuter avec zèle, le 1^{er} février, un arrêté d'expulsion du piquet pris par la mairie du Coudray-Montceaux. Elle régularise au compte-gouttes, selon des indications et documents que lui donne Derichebourg (sous-traitant de La Poste et DPD), documents qui par ailleurs ne nous sont pas communiqués. Elle s'assoit sur un rapport de l'inspection du travail reconnaissant la réalité du travail d'au moins 62 grévistes, et pointant les multiples pratiques illégales de Derichebourg. Un signalement a été fait au procureur de la République. Manifestement, la préfecture préfère manœuvrer avec les employeurs en vue de diviser le groupe.



La Direction des Étrangers du ministère de l'Intérieur nous a reçus le 9 février, a enregistré nos demandes, mais n'a donné aucun retour, refusant de recevoir les grévistes lors de notre manifestation du 4 mars, se justifiant par sa priorité à traiter l'arrivée des réfugiés d'Ukraine.

Le mépris pour « ceux qui ne sont rien » !

Cette attitude des préfectures face aux grèves traduit une **complixité affichée du pouvoir avec les employeurs, publics ou privés**, qui profitent massivement de l'exploitation du travail précaire et des travailleurs sans titre, pour s'assurer des profits colossaux basés sur la **négation des droits du travail et des droits sociaux élémentaires**.

Être sans papiers, c'est être contraint d'accepter les emplois les plus durs, mal ou pas payés, c'est s'exposer aux accidents du travail non reconnus et pas indemnisés, c'est renoncer aux congés payés, c'est l'absence de protection sociale (contrairement aux balivernes racistes véhiculées par l'extrême droite), c'est le licenciement par texto et l'absence de droits aux prestations chômage, c'est la crainte permanente du contrôle au faciès dans le métro, dans le bus, au coin de la rue, dans les foyers de travailleurs, c'est vivre à chaque instant avec la peur de l'expulsion...



Vidéo Y'en a marre ! Les travailleurs sans papiers en grève →



<https://www.youtube.com/watch?v=pATNTalerz8&>



La municipalité du Coudray (91) a fait évacuer le piquet DPD et interdire une série de manifestations. Saluons au contraire l'attitude d'élus locaux, comme les maires d'Alfortville (94) ou de Gennevilliers (91), qui expriment leur solidarité aux grévistes. Ci-dessus, remise de « Cartes de Citoyenneté » aux grévistes par la mairie de Gennevilliers

Bien souvent, ce sont des grandes entreprises, y compris publiques ou à capitaux publics, comme La Poste, qui puisent dans ce « marché » des travailleurs sans titre, ultra précaires, pour faire baisser sans cesse les coûts de production et la masse salariale au profit des actionnaires !

Ces patrons sans vergogne masquent et diluent leurs responsabilités d'employeurs par la cascade de sous-traitance et la filialisation généralisée des activités !

Ils profitent à fond de ce système, qui développe sans cesse une armée de réserve de travailleurs sans droits, pour contourner toutes les lois sociales, toutes leurs obligations légales, et organiser un dumping social sans fin.

Cette attitude des autorités publiques face aux grévistes est en droite ligne avec le mépris de classe affiché par le pouvoir pour « ceux qui ne sont rien », qui font pourtant tourner entreprises et services au quotidien, mais ne se voient concéder que le droit de subir et de se taire !

La façon dont l'État désorganise et liquide les services d'accueil en préfecture pour les demandeurs de papiers, maltraite ces personnes dans des procédures informatiques sans fin, le plus souvent infructueuses, témoigne aussi de ce mépris et de cette malveillance.

Face à La Pen et Zemmour, dans la campagne électorale, Macron et ses ministres se sont présentés comme les champions de la défense des libertés démocratiques.

Ce qui n'a pas empêché la police aux ordres de Lallemand et Darmanin d'interdire le « point fixe » d'information et de collecte des grévistes sans-papiers, sur le parcours de la manifestation du samedi 16 avril à Paris contre l'extrême droite, de « nasser » notre regroupement au départ de la manif, puis de tenter d'interpeller des camarades sans-papiers en lutte qui distribuaient des tracts aux manifestants ! Il a fallu l'intervention des syndicalistes présent-e-s pour les faire relâcher !

Nouvelle illustration, s'il en était besoin, du durcissement constant de ce pouvoir sur les droits d'expression et de manifestation !

Les grévistes sans-papiers décidés à ne plus subir, à ne plus se taire !

Leur mouvement collectif, leur solidarité et leur courage à affronter ce patronat cynique et protégé par l'État, malgré la répression et la menace, est un exemple et un encouragement à relever la tête, à affirmer et à défendre ses revendications, à exiger ses droits, pour tous-tes les « invisibles » qui n'en peuvent plus de ce monde d'exploitation et de mépris !

Elles doivent recevoir la pleine solidarité de tous les travailleurs, avec ou sans papiers, car une victoire des plus précaires tire toujours vers le haut les droits de toutes et tous, c'est une victoire pour toutes et tous !

Régularisation de tous les sans-papiers ! Et dans l'immédiat le gouvernement doit régulariser les occupants des trois piquets de grève RSI, DPD et Chronopost

Pour contacter et soutenir les grévistes, venez sur nos piquets :
 RSI : 10 rue de la Sablière, Gennevilliers (92),
 DPD : rue du Bois de l'Écu, le Coudray-Montceaux (91)
 Chronopost : 2 chemin de Villeneuve-ST-Georges, Alfortville (94)
<https://lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr>
<https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>

19 MARS : ÉCOUTEZ LES SANS-PAPIERS !

Communiqué de la Campagne Antiracisme et Solidarité

Merci à toutes celles et ceux qui sont sorti-e-s le 19 mars dans la rue pour exprimer leur solidarité antiraciste : Égalité pour toutes et tous, justice pour tous et toutes ! Accueil de tou-te-s les réfugié-e-s, quelle que soit leur nationalité !

Nous étions 10000 à Paris, 1000 à Toulouse, des centaines à Avignon, Bayonne, Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Poitiers, Saint-Etienne, Strasbourg, et Lille ! Sans-papiers, familles de victimes de violences policières et pénitentiaires, syndicats, collectifs de solidarité avec les réfugié-e-s, antifascistes, associations de quartier, organisations de lutte contre l'islamophobie ! D'où que l'on vienne, où que l'on soit né-e, notre pays s'appelle Solidarité !

Nous appelons tou-te-s celles et ceux qui sont retrouvé-e-s ce 19 mars et qui se reconnaissent dans notre appel à la Solidarité (<https://antiracisme-solidarite.org/accueil-2/>) à faire vivre la solidarité face aux racistes, aux fascistes et à ceux qui veulent le pouvoir et qui veulent parler en notre nom !

Écoutez les sans-papiers qui s'organisent et qui luttent comme Dembélé qui tient, avec ses camarades, 3 piquets de grève depuis 6 mois

« On dit égalité pour tous, justice pour tous. Est-ce qu'on ne partage pas la même planète ? La guerre en Afrique nous on connaît depuis longtemps, la guerre déclenchée par des occidentaux. Alors nous les Ukrainiens on est avec eux mais faire une différence entre les réfugiés, les réfugiés africains, les réfugiés syriens, ça c'est du racisme. Ce n'est pas une question de place, c'est du racisme.

On dit de l'air ouvrons les frontières, la Méditerranée est un cimetière. »
Dembélé Aboubacar,
travailleur sans-papiers
Chronopost en grève

LA LUTTE CONTINUE !



Formation et action Terre Solid'Air à Montgenevre

31 mars et 1^{er} avril : 2 belles journées de rencontres et d'échanges pour la formation « Liberté de circulation et d'installation : actions de solidarité et accueil des exilés aux frontières » organisées par l'Union Syndicale Solidaires 05.

Se sont succédé des intervenants militants de Tous Migrants, Médecins du Monde, la Confédération Paysanne, la commission immigration de Solidaires National, le collectif des Sans Papiers de Paris et l'Auberge des Migrants de Calais.

Le samedi 2 avril, les Organisations syndicales de la Confédération Paysanne et de l'Union

Syndicale Solidaires, soutenues par le syndicat paysan italien ARI et la Via Campesina, ont invité la population à se retrouver au col de Montgenevre pour l'action Terres Solid'Air.

Nous avons marché jusqu'à la Police aux Frontières pour réclamer la liberté de circulation et d'installation des réfugiés. La fanfare Invisible des Hautes-Alpes et la Chorale Autogérée du Buëch ont accompagné les multiples prises de parole.

Après le repas offert par la Confédération Paysanne, nous avons fait découvrir les chemins empruntés par les maraudeurs pour venir en aide aux exilés qui passent la frontière.





LA PRÉFÉRENCE NATIONALE CONTRE L'ÉGALITÉ DES DROITS

**LE PROGRAMME
DU RN EST
RACISTE
ET VEUT DIVISER
LA POPULATION**

Le concept de « préférence nationale » ou de « priorité nationale », forgé en 1985, est devenu depuis un axe majeur du programme du FN/RN. L'idée est d'inscrire dans la Constitution une véritable ségrégation raciste dans les domaines de l'emploi, du logement, des aides sociales. Articulé à « l'identité nationale », à la « submersion migratoire », au « grand remplacement » ou à la « remigration », c'est un projet raciste de la société qui est ainsi banalisé.

DES PROPOSITIONS RACISTES

→ La clause de nationalité existe dans la fonction publique et c'est déjà un problème. L'accentuation des mesures d'exclusion aux personnes ayant une bi-nationalité va encore aggraver ce phénomène.

→ Transformer la défenseure des droits en « défenseur des droits des français » démontre le caractère discriminatoire de la politique proposée : les personnes de nationalité française auront plus de droits que les autres. Il ou Elle rappelle déjà à l'ordre le gouvernement et des collectivités territoriales concernant leurs manquements aux accès aux droits fondamentaux.

→ Parler de préférence nationale, c'est discriminer les personnes qui n'ont pas la nationalité française ou qui ont une autre nationalité en réduisant leurs droits.

→ Diviser la société entre français-es et non français-es, les « bons » et les « mauvais » pauvres va fracturer la population et exacerber les propos et les actes racistes et augmenter les tensions dans la société.

→ Limiter l'accès aux droits fondamentaux selon la nationalité, et même parfois priver les immigré-es d'accès aux aides sociales, c'est empêcher des habitant-es de travailler, de se soigner, de se loger, de se nourrir, d'aller à l'école ou d'étudier. C'est totalement contraire à l'égalité des droits.

→ Le référendum sur l'immigration et l'identité proposé par Marine Le Pen inscrirait la discrimination dans la Constitution.

UNE MISE EN DANGER DES EXILÉ-ES ET DES MINEUR-ES

→ La restriction du droit d'asile met en danger toutes les personnes qui fuient la guerre et la misère. Cette proposition ne respecte pas les accords européens et internationaux, déjà très restrictifs.

→ La non prise en charge des mineur-es isolé-es sur le territoire est une remise en cause de la présomption de minorité et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Trier les enfants selon leur origine est clairement raciste.

→ La suppression de la sécurité sociale pour les demandeurs d'asile, et la suppression de l'Aide Médicale d'État (AME) mettra en danger non seulement toutes les personnes directement concernées mais l'ensemble de la population. L'accès aux soins est un droit universel qui ne peut être soumis aux discriminations. Ce projet est aussi contraire à la déontologie médicale qui demande de soigner toute personne sans discrimination.

→ Interdire le regroupement familial, c'est obliger des couples et des enfants à ne pas se voir pendant de longs mois, voire de longues années.

→ Supprimer le droit du sol, c'est empêcher à une personne née en France de parents étrangers et vivant en France depuis son enfance d'accéder (automatiquement) à la nationalité française.

Union
syndicale
Solidaires

DES DISCOURS MENSONGERS

→ Marine Le Pen construit un discours mensonger : beaucoup d'arguments sont faux en utilisant des éléments de langage qui ne sont pas les siens pour faire croire à une

politique sociale. Ses modèles de politique migratoire sont ceux de la Hongrie, de la Russie et du Danemark : ils reposent sur la répression de l'immigration.

LE RETOUR DU DÉLIT DE SOLIDARITÉ ET DE LA RÉPRESSION

→ Marine Le Pen menace de « sanctions pénales » les personnes qui aideraient les exilé-es : c'est le retour du délit de solidarité. Aider les personnes en danger et en détresse ne doit pas être un délit !

→ La déchéance de nationalité et le retrait de titre de séjour concernerait des « actes illégaux », autant dire qu'une simple accusation pourrait suffire et avec un effet rétroactif.

→ Elle prévoit également de pénaliser le fait de rester et d'entrer sur le territoire français sans titre de séjour (y compris sans notification IRTF/OQTF). De plus, elle veut rendre impossible les régularisations, sauf dans le cas de « services éminents rendus à la France » distingués en Conseil des ministres.

De nombreuses mesures racistes s'appliquent en France depuis de trop nombreuses années. Mais l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir

→ c'est encore plus de racisme et plus de discriminations,

→ c'est une aggravation de la mise en danger des exilé-es et le recul de l'accès aux droits pour une partie de la population.

→ c'est la remise en cause du principe même d'égalité des droits

→ c'est la division de la société et l'incitation à la xénophobie et à la violence raciste

**NE LAISSONS PAS
L'EXTRÊME DROITE ARRIVER
AU POUVOIR!
PAS UNE VOIX POUR
MARINE LE PEN!**



Expulsion du gymnase de la Poterie : les solutions d'hébergement pour toutes les personnes exilé·e·s doivent être trouvées !

L'expulsion des personnes exilé·e·s du gymnase de la Poterie a eu lieu ce matin 30 mars 2022. Cette occupation qui durait depuis 2 mois était le fruit du manque de prise en charge de la Préfecture depuis l'été dernier, il y a plus de 9 mois.

La centaine de personnes qui s'y logeaient dont un tiers d'enfants se trouvaient là parce qu'elles-ils n'avaient pas d'autre solution.

Comment peut-on expulser des personnes et familles à la rue sans qu'aucune solution d'hébergement ne leur soit proposée à toutes et à tous ? Depuis ces longs mois, la préfecture se refuse à mettre à l'abri les demandeurs et demandeuses d'asile et de fait ne respecte pas ses obligations légales en la matière y compris auprès des personnes vulnérables.

L'expulsion s'est déroulée au moment où les enfants de l'école attenante entraient en classe. Nombre de familles et personnel·le·s ont été choquées ; des parents ont dû subir une fouille de la part de la police sur place alors qu'elles-ils déposaient leurs enfants à l'école.

Ce spectacle n'était nullement nécessaire !

Il permet à la Préfecture de faire un coup de communication sur une expulsion mais pour rassurer qui ? Certainement pas les personnes exilé·e·s.

La mise à l'abri de toutes et tous les enfants du gymnase et leurs familles est une nécessité. Celle-ci a, encore une fois, été mal anticipée avant l'évacuation. Ces multiples déplacements causent des ruptures de scolarité inacceptables pour les enfants.

Ce sont des solutions dont ont besoin toutes les exilé·e·s :

- être mis à l'abri quels que soient leurs statuts et leur pays d'origine ;
- accéder à des logements dignes et pérennes ;
- et pour les personnes sans-papiers :
- être toutes régularisées ;
- obtenir le droit de travailler afin de pouvoir vivre sans dépendre de personne.

L'urgence est de s'occuper des personnes dans le besoin, pas de les expulser.

STOP AU TRI RACISTE DES RÉFUGIÉ-ES QUI FUIENT LES GUERRES !

ACCUEIL INCONDITIONNEL DE TOU-TE-S LES MI- GRANT-ES D'UKRAINE ET D'AILLEURS !

Nous reconnaissons toutes et tous l'horreur de la Guerre en Ukraine suite à l'invasion Russe et nous appelons à la plus grande solidarité envers les réfugié-es provenant d'Ukraine, quelque que soit leur nationalité ou leur origine. Nous appelons fermement les gouvernements Français et européens à les accueillir dignement. Comme nous avons toujours défendu l'accueil de tout-es les réfugié-es qui fuient les guerres, les conflits, les crises écologiques, sociales et économiques causées par leur système capitaliste et colonialiste, il ne doit y avoir aucune espèce de concurrence entre les réfugié-es déjà présent-es et à venir.

Comment ce gouvernement, en la personne de son Ministre de l'Intérieur, Monsieur Darmanin, peut-il se présenter en défenseur de la Solidarité ? Rappelons que le Ministre de l'Intérieur est responsable lorsque les tentes des réfugié-es sont lacérées, les campements démontés et évacués à coup de matraque, lorsque les militant-es en faveur des exilé-es sont criminalisé-es, des Alpes au port de Calais, en passant la vallée de la Roya. Ses polices refoulent les migrant-es aux Frontières, sans leur offrir la possibilité de la d'une protection et de l'accueil qui leur sont dus sociale.

Sur France Inter, le 3 mars 2022, Darmanin devient expert OFPRA, et estime qu'on ne peut nier le droit d'asile pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine, mais sous entends que les demandes de droit d'asile peuvent être détourné par les personnes fuyant les guerre de Libye ou de Syrie. Il nie les menaces et refoulements aux frontières polonaises concernant les réfugié-es extra-Européen-nes, provenant d'Ukraine, et en particulier des Africain-es, trié-es selon leur couleur de peau.

Sur la même antenne, il s'émeut du blocage de familles Ukrainiennes au port de Calais sous le prétexte du Brexit. Il prétend avoir obtenu de l'Angleterre un poste de consulat sur Calais pour régler rapidement la situation. Souvenons-nous que lorsqu'une trentaine de migrant-es sont mort-es en décembre dernier, ce même personnage demandait le renfort de Frontex.

Quant à la direction des étranger-es du Ministère de l'Intérieur, elle refuse de recevoir une délégation de sans-papiers, qui travaillent dans le secteur du colis à DPD, RSI et Chronopost, en grève depuis 4 mois, prétextant " la gestion de la situation des déplacés d'Ukraine ".

S'il y a urgence à organiser l'accueil des victimes de la guerre de Poutine, nous nous interrogeons sur cette hiérarchisation dans le traitement des problèmes et souffrances des migrant-es.

La régularisation des Sans Papiers devrait être une priorité permanente !

L'union syndicale Solidaires condamne les pratiques racistes qui consistent à distinguer les migrant-es et les réfugié-es selon leur origine et revendique :

- **l'accueil inconditionnel des réfugié-es quel que soit leur provenance, leur religion ou leur nationalité.**
- **La liberté effective de circulation et d'installation des personnes (inscrits dans la déclaration universelle des droits humains 1948 art.13 et le traité de Rome 1958).**
- **L'admission et accès à une procédure de demande d'asile sur le territoire de son choix de tout-e candidat-e au statut de réfugié-e (abrogation des règlements Dublin), droit immédiat d'accès aux services publics (protection sociale, soins, assistance juridique gratuites...) et au travail (application de la convention de Genève art. 1).**

ILS ONT TUÉ UN OUVRIER

*Sa mort n'a pas fait la une de BFM ou CNews.
Aucun ministre du gouvernement n'ira voir sa famille.*

Et pour cause ! Bary Keita était un ouvrier. Il avait 28 ans. Il était malien. Il vivait et travaillait en France depuis huit ans. Il était sans-papier.

Il est mort le 18 avril après une chute de 5 mètres sur le chantier où il travaillait.

IL N'Y A RIEN DE NATUREL DANS LA MORT DE BARY.

Il est mort à cause des conditions de travail dans le bâtiment qui ont fait 176 victimes en 2019.

Il est mort parce qu'en tant que sans-papiers il était soumis à toutes les pressions supplémentaires que génèrent l'absence de droits et la peur de l'expulsion. Bary n'est pas un cas isolé. Il y a quelques jours, Ibrahim, du collectif des sans-papiers de Montreuil a aussi eu un accident. Tombé d'un échafaudage il a perdu connaissance. Plutôt que d'appeler les pompiers ou l'emmenner à l'hôpital son patron l'a simplement déposé à son foyer.

LA MORT DE BARY EST L'IMAGE DE L'INDÉCENCE ET DE L'HYPOCRISIE CRIMINELLE DU POUVOIR.



Comme de nombreux et nombreuses sans-papiers, Bary faisait partie des « premiers de corvée » célébrés pourtant par Emmanuel Macron. Il a continué de travailler dans la même entreprise en bâtiment cette dernière année en pleine

crise sanitaire. Sans pouvoir bénéficier d'aucune protection et sans logement salubre : Bary vivait dans le hangar où, en l'absence de logement, sont réfugiés les sans-papiers, anciens résidents du foyer expulsé des Baras à Montreuil.

OUVRIER, SANS-PAPIER, BARY N'A PAS EU DROIT À LA MOINDRE RECONNAISSANCE. IL EST MORT.

En cette journée internationale des travailleurs et des travailleuses nous rendons hommage à notre frère Bary Keita. Qu'il repose en paix. Comme nous rendons hommage aux 130 migrantEs mortEs naufragéEs en Méditerranée le 22 avril victimes de la politique de nos gouvernements.

Mais notre hommage est aussi de colère et pour dire notre détermination à nous battre pour faire cesser l'hécatombe. Pour dire, en cette journée de solidarité, ouvrière et internationale, qu'il est temps de riposter, ensemble, pour l'égalité et la justice pour toutes et tous !

RÉGULARISATION DE TOUTES ET TOUS LES SANS-PAPIERS!



MARCHE DES SOLIDARITÉS

[BLOGS.MEDIAPART.FR/MARCHE-DES-SOLIDARITES](https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites) ~ FB MARCHE DES SOLIDARITÉS